

Recevez gratuitement la lettre d'information générale du Maine Libre. Chaque matin, l'essentiel de l'actu est déjà dans votre boîte mail.

Je m'inscris !

Sablé-sur-Sarthe Pigeons : une nouvelle plainte contre la battue

13.10.2019 18:12

0



Partager



Twitter



+1



Envoyer à un ami



Réagir



#ANIMAUX #SABLÉ-SUR-SARTHE



Partager



Twitter



+1



Envoyer à un ami



Réagir

ACHETER LE
JOURNAL (0,95€)ALERTER LA
RÉDACTIONS'ABONNER À
LA NEWSLETTERANNONCER
UN ÉVÉNEMENT

Pour la deuxième fois, une association de protection des oiseaux (Nos amis les oiseaux) a déposé plainte pour maltraitance contre la ville de Sablé et contre le chasseur qu'elle avait engagé en octobre 2019 pour assurer une battue de régulation.

Après une première plainte d'une association dédiée à la protection des pigeons, c'est au tour de l'association Nalo (Nos amis les oiseaux), basée à Langey (Eure-et-Loir), d'adresser un courrier au procureur de la République.

L'association parle de maltraitance

Elle y dénonce d'une part le fait que près de 400 pigeons aient été tués par tirs d'arme à air comprimé au cours de la battue menée la deuxième semaine d'octobre 2019. Elle parle aussi de maltraitance. Pour les membres de cette association, les pigeons non récupérés pour être achevés par le chasseur, vont mourir de leurs blessures plus loin.

« Quatre cents infractions commises »

En s'appuyant sur les textes de loi, l'association Nalo évoque donc « 400 infractions (pour 400 pigeons tués sous réserve de vérification) commises ». Et de souligner : « Pour respecter la réglementation, la commune de Sablé-sur-Sarthe devait seulement capturer les pigeons domestiques (pas avec des rapaces) puis les mettre à mort avec une des méthodes autorisées ».

Une démarche inutile selon l'association

D'autre part, l'association Nalo s'interroge : « Outre le problème de légalité, il faut se poser la question : les tuer sert-il à quelque chose ? »

Pour elle, à long terme, ces opérations sont inutiles : « Les tuer ne sert à rien et même empire les choses : en effet, les lieux de nidification, libres à la suite des massacres, attireront tous les pigeons domestiques de France et Navarre jusqu'à saturation des sites. Ce phénomène est connu et a même été étudié », conclut le président.